

EXPERTISE AUTOMOBILE

Monsieur

Pamiers, le 9 février 2015

Réf. sinistre :

Réf expert :

Date sinistre : 11/01/2015

Objet : Information de la valeur à dire d'expert de votre véhicule

Monsieur,

Votre société d'Assurance M A T M U T nous a confié l'examen de votre véhicule CITROEN, Mehari immatriculé BW....BK. Nous avons examiné celui-ci et le montant des travaux de remise en état est estimé avant démontage à : **50 000,00 € HT - 60 000,00 € TTC.**

Selon les éléments en notre possession, la valeur à dire d'expert de votre véhicule a été fixée à : **9 166,67 € HT - 11 000,00 € TTC.**

Votre véhicule est donc économiquement irréparable. Nous vous communiquerons sous 10 jours nos conclusions définitives, mentionnant le meilleur offrant, susceptible de racheter votre véhicule sinistré.

Toutefois, nous vous informons que le dépositaire SAS .... à LAVELANET où est actuellement entreposé votre véhicule, facture des frais de gardiennage de HT par jour, qui sont à votre charge.

Nous ne pouvons donc que vous conseiller de prendre contact rapidement avec ce dépositaire afin de procéder à l'enlèvement de votre véhicule.

En l'espèce, la cession du véhicule à votre société d'assurance est impossible. Il vous appartient d'effectuer directement toutes les démarches pour la vente de votre véhicule accidenté.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

L'expert, .....t

Cabi SARL -  
- 09100 Pamiers  
Tél. - Fax : -

[www.expertiseconcept.com](http://www.expertiseconcept.com)